

المدير العام المساعد  
Le Directeur Général Adjoint

N°-----/DGA/ANESP

Date: **08 JUL 2025** بتاريخ:

**AAON N° : 07/CPMP-ANESP/2025**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le site du Portail des Marchés Publics, [www.marchespublics.gov.mr](http://www.marchespublics.gov.mr), en date du **04/07/2025**.
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°07/CPMP-ANESP/2025.
3. L'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets (ANESP) a obtenu dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée relative au **Programme Prioritaire De Généralisation De L'Accès aux Services Nécessaires Au Développement Local** des fonds du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire afin de financer **les travaux de construction et réhabilitations des infrastructure scolaires et postes de santé à l'intérieur du pays à Hodh EL Gharbi** ; et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés indiqués ci-dessous dans un délai ne dépassant pas **11 mois** par lot.
4. L'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles (**les entreprises candidates doivent disposer chacune d'un certificat de classification conformément aux dispositions du décret N° 000314/MHUAT et selon le tableau ci-dessus**) et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux du Programme.

| LOT                            | BAT   |
|--------------------------------|-------|
| Lot 8                          | BAT 1 |
| Lots (1, 2, 4, 7, 9, 11 et 12) | BAT 2 |
| Lots (5, 10, 14 et 15)         | BAT 3 |
| Lots (3, 6, 13, 16 et 17)      | BAT 4 |

**Les entreprises étrangères doivent avoir une identification au niveau de la plateforme numérique de la classification Mauritanienne.**

Chaque entreprise soumissionnaire doit présenter dans le formulaire de renseignements son NIF ainsi que le numéro d'immatriculation au niveau de la CNSS.

5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert en Dix-sept (17) lots distincts ;

6. **Les soumissionnaires étrangers seul ou en groupement doivent répondre aux exigences suivantes :**
- Avoir, sous peine de rejet, un URL (site web) opérationnel qui doit être indiqué dans le formulaire de renseignement ;
  - Fournir une attestation de non faillite, daté de moins de 06 mois, et un registre de commerce, sous peine de rejet, certifiés par l'Ambassade de Mauritanie accrédité dans le pays origine de la société.
7. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale de l'Exécution et Suivi des Projets, Immeuble en face de la mosquée saoudienne, Ilot V Lot 90 D, Rue Ghandhi, à Nouakchott, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres pendant les heures ouvrables.
9. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans la section III du DAON :
- Le chiffre d'affaires moyen de travaux demandé est celui exigé pour chaque catégorie conformément aux décrets de classification des entreprises.
  - Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) projets de nature, de complexité technique et financière similaire en volume et en nature durant les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024). **Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public ou parapublic ou organisation internationale reconnue, ne seront pas prises en considération. Ces attestations doivent être accompagnées des pages de garde des contrats et PV de réception.**
- Le chef de file doit répondre à 50 % de ce critère et chaque membre doit justifier 30% au moins de ce critère.
- Fournir une attestation bancaire, par catégorie, justifiant que le candidat dispose d'une capacité d'autofinancement **en MRU ou son équivalent en monnaies librement convertibles** pour ce marché d'un montant de :

| BAT   | Capacité d'autofinancement en MRU<br>par catégorie |
|-------|----------------------------------------------------|
| BAT 1 | 1 500 000                                          |
| BAT 2 | 3 000 000                                          |
| BAT 3 | 8 000 000                                          |
| BAT 4 | 12 000 000                                         |

- Disposer d'un moyen personnel et matériel/ par lot tel que décrit au RPAO.

**NB : Un soumissionnaire peut postuler pour tous les lots de sa catégorie, mais il ne pourra être attributaire que d'un seul lot (01). Selon la combinaison la plus avantageuse pour le Maître d'Ouvrage.**

- N'est autorisé à participer un soumissionnaire ayant un marché résilié avec l'ANESP durant les trois (3) années (2023, 2024 et 2025).
  - **Pour être éligible, l'entreprise doit satisfaire à l'une des conditions suivantes :**
    - Disposer d'un plan de charge inférieur ou égal à 100 %, calculé sur la base de l'ensemble des marchés en cours conclus avec le MHUAT, ses agences sous tutelle, et la délégation de TAAZOUR ;
    - Ou, **à titre exceptionnel**, avoir un plan de charge inférieur ou égal à 150 %, à condition que l'avancement moyen de ses marchés en cours soit supérieur à 50 %.
10. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets, Immeuble en face de la mosquée saoudienne, Ilot V Lot 90 D, Rue Ghandhi, à Nouakchott, Tel : + (222) **45 24 14 78**, contre un paiement non remboursable de **10 000** ouguiyas (MRU) versées dans un compte au trésor public au nom de l'ANESP n°430 300 582. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
11. Les offres devront être rédigées en langue **arabe** ou **française** et devront être déposées à l'adresse suivante : **Commission de Passation des Marchés Publics, de l'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets (ANESP) – Immeuble en face de la mosquée saoudienne, Ilot V Lot 90 D, Rue Ghandhi, GSM : 32 72 07 20, Adresse mail : [cpmpanesp@gmail.com](mailto:cpmpanesp@gmail.com)** Nouakchott, Mauritanie au plus tard **le 30/07/2025 À 10 heures TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
- Les offres seront ouvertes, **le 30/07/2025 À 11 heures 00 min TU**, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse : à Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics – ANESP (CPMP – ANESP), **Immeuble en face de la mosquée saoudienne, Ilot V Lot 90 D, Rue Ghandhi, GSM : 32 72 07 20, Adresse mail : [cpmpanesp@gmail.com](mailto:cpmpanesp@gmail.com)** Nouakchott, Mauritanie.
12. Les offres doivent comprendre, une garantie de l'offre **valables 120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible, d'un montant de :

| BAT   | Montant de garantie de l'offre en MRU<br>par lot |
|-------|--------------------------------------------------|
| BAT 1 | 100 000                                          |
| BAT 2 | 200 000                                          |
| BAT 3 | 500 000                                          |
| BAT 4 | 700 000                                          |

**Pour les entreprises étrangères, la garantie de l'offre soit établie par une Banque étrangère et certifiée par une Banque Mauritanienne.**

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de de **90 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Le Directeur Général Adjoint**

**Mohamed ZAMEL**

